

# Le Parc du Doubs, «pas une planque»!

«A quoi sert le Parc du Doubs? On ne voit rien de spectaculaire en sortir!» Son président, Bernard Soguel, répond.

PAR SYLVIA.FREDA@ARCINFO.CH



Le Doubs à la hauteur de La Goule, sur le territoire du Noirmont. CHRISTIAN GALLEY

Les parcs naturels régionaux ne naissent pas de caprices d'ex-politiques se cherchant «une planque à sous», comme le lancent certains détracteurs. Notamment en pensant à l'ancien conseiller d'Etat neuchâtelois que fut Bernard Soguel, aujourd'hui président du Parc du Doubs. Plate-forme qu'il a dû récemment défendre, après qu'elle a été mise en danger par le Jura, canton pilote (nos éditions du 5 et du 11 juillet). «Que ceux qui me soupçonnent d'avoir trouvé une 'bonne plan-

que bien payée' sachent que je suis bénévole. Je touche 6000 francs par an pour mes frais.» Son temps de travail à son poste, il l'estime à un 40%-50%. «Sauf qu'actuellement, il est plutôt de 100%, vu que je m'occupe de la direction du parc pendant le congé maladie de Thor Maeder.» Une fois sa rémunération décrite, il rappelle que c'est une modification de la loi fédérale sur la protection de la nature qui a inspiré la naissance de parcs, tel celui du Doubs. «En sus de cette législation et de diverses autres prescriptions fédé-

rales, les lois cantonales du Jura et de Neuchâtel reprennent en quelques lignes l'introduction à la loi fédérale, alors que le canton de Berne a promulgué une ordonnance détaillée.»

## Mobilisation souterraine

Pour rappel, ces trois cantons participent du Parc du Doubs. «Avec la seule commune de La Ferrière, celui de Berne y est par contre le moins impliqué.» Mais à quoi sert le Parc du Doubs? «Selon la législation fédérale, qui est intelligente, il sert à valoriser la nature et le

paysage et à promouvoir l'économie durable». Certes, mais aucune mission spectaculaire n'a sauté aux yeux de la population jusqu'ici.

«On nous a tenu le même propos, lors de notre récente rencontre avec l'administration jurassienne», lâche Bernard Soguel. «Du coup, nous avons confié à la HEG-Arc la tâche d'évaluer la situation, six ans après la signature de la première charte, en 2012. Cette évaluation nous dira si les reproches formulés par le canton du Jura sont justifiés.»

## «Partenaires refroidis» par la tempête

Le 9 juillet dernier, le canton du Jura a annoncé reconduire les activités du Parc régional naturel du Doubs qu'il pilote. Un soulagement pour les responsables neuchâtelois de la plate-forme.

«Heureusement le dialogue continue», reconnaît du bout des lèvres Bernard Soguel, président du Parc du Doubs et par ailleurs de Tourisme neuchâtelois. «Cependant, le coup de tonnerre venu du Jura a refroidi nos partenaires. Je rappelle que nous en avons quatre-vingt, et dans les milieux les plus divers: agriculture, pêche, société civile, WWF, communes, prestataires de services, milieux associatifs, etc.»

Des tractations avaient en plus démarré pour aider Le Bémont, Muriaux et Soubey à adhérer. «Et nous envisageons d'accepter aussi la vallée de La Sagne et celle de La Brévine, juste en face du Val de Venness, à l'ouest de Mor-teau. Or, le Val de Venness fait partie du futur Parc du Doubs horloger qui sera issu du Pays horloger, avec lequel celui du Doubs travaille depuis dix ans.»

Pour Bernard Soguel, il est d'ores et déjà clair qu'ils ne le sont pas. Il est cependant conscient de la nécessité de davantage de visibilité sur le plan de la communication. «Il ne s'agit pas pour autant de verser dans la dynamique du scoop. Les démarches menées au sein du parc prennent du temps. Depuis ses origines, un important bout de chemin a été effectué.»

namique de donner naissance à une association, statut sous lequel d'ailleurs est enregistré un parc naturel régional.» Aujourd'hui, au sein de celui du Doubs, cette condition est remplie selon Bernard Soguel. Les idées pour le maintien de la faune, de la flore, des paysages, de l'environnement ou encore de la biodiversité y sont tout autant données par des gens de terrain, que par des scientifiques, des représentants des communes, ou des milieux associatifs.

«La mise en réseau de quelque 276 agricultrices et agriculteurs des Franches-Montagnes, de La Chaux-de-Fonds, des Brenets et du Locle est une belle réussite!» Près de 160 000 données sur plus de 6000 espèces permettent de prioriser les mesures à mettre en œuvre pour renforcer la biodiversité dans les parcs du Doubs et de Chasseral. Et leurs fruits? Il évoque un exemple: la lutte contre la réduction massive du nombre d'insectes. «Sinon, un jour, nous subissons la disparition d'oiseaux, puis de gros mammifères, et au bout de la chaîne, la nôtre... Savez-vous qu'il y a dix fois plus d'insectes dans un champ bio, que dans une culture traditionnelle? Que dans certains champs, il n'y a pratiquement plus d'oiseaux?»



**«Dans certains champs,  
il n'y a pratiquement  
plus d'oiseaux!»**

**BERNARD SOGUEL**  
PRÉSIDENT DU PARC DU DOUBS

Il explique pourquoi. «On est loin des turbulences de l'époque, il y a 30 ans, où le parc n'était qu'un vœu pieux d'amoureux du Doubs. Des conflits d'intérêts faisaient rage entre représentants d'associations et de groupes d'intérêts.» D'où l'obligation légale fédérale actuelle que «la volonté de créer un parc soit d'abord citoyenne et communale. C'est à cette dy-